

# CGSP Flash

*Admi - ALR - LRB*

**POLICE FEDERALE**

## QUEL SERA L'AVENIR DE LA POLICE DES CHEMINS DE FER ( SPC ) ?

Suite à de multiples inquiétudes exprimées par le personnel, la CGSP a exigé que le point fasse l'objet d'une clarification rapide sur l'avenir de la Police des Chemins de fer.

Le représentant du Ministre de l'Intérieur, par ailleurs Président du Comité de Négociation, nous a transmis la communication suivante :

*« Dans le cadre de l'optimisation, la SPC, en tant qu'entité responsable pour la police spécialisée des chemins de fer, faisait et fait l'objet d'une analyse pour affiner et améliorer davantage son fonctionnement. C'est pourquoi un exercice est actuellement mené pour établir une cartographie globale de son fonctionnement. Des données d'output ont dès lors été sollicitées afin d'objectiver la situation. Ensuite, nous examinerons comment les tâches de cette police spécialisée peuvent être intégrées dans un modèle de fonctionnement plus performant.*

*Dans ce cadre et à l'heure actuelle, aucune piste n'est privilégiée par rapport à une autre et, a fortiori, aucune décision n'est prise.*

*Ceci dit, une chose est certaine : la SPC ne sera pas dissoute. La police spécialisée des chemins de fer était, est et demeurera une tâche clé de la police fédérale.*

*Il va de soi que les membres du personnel ainsi que les syndicats seront informés des nouvelles évolutions. »*

La CGSP reste attentive aux suites réservées à ce dossier et n'hésitera pas à combattre tout plan visant à la disparation ou la privatisation des missions de la Police des Chemins de fer ( SPC ) !

**Eddy QUAINO**  
Mandataire Permanent Police  
CGSP Admi

Admi - Alr - Lrb  
Place Fontainas, 9-11  
1000 Bruxelles  
Téléphone : 32 - (0)2 508 59 58  
Télécopie : 32 - (0)2 508 59 13  
eddy.quaino@cgsp.be